L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 16 OCTOBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 10ème jour de novembre A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement de tous les frais.

ARVILLE, PAUL—Taxe de 1880, montant à $2 49

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, désignée comme partie du lot No. 6 de l'Ilet No. 784; la dite partie du lot No. 5 forme l'encoignure des rues Roman et Laharpe et mesure 23 pieds de face à la rue Roman sur 49 pieds de profondeur.

ANTOINE, GEO.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Célestine et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 910, le dit lot No. 7 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 125 pieds de profondeur.

ANDERSON, LIGEY—Taxe de 1880, montant à $1 80

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Josephine et Bagatelle, désignée comme partie du lot No. 13 de l'Ilet No. 910; la dite partie du lot No. 13 forme l'encoignure des rues St. Antoine et Célestine et mesure 16 pieds de face à la rue St. Antoine sur 125 pieds de profondeur.

ANDERSON, LIGEY—Taxe de 1880, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Célestine, Bagatelle et Marigny, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 910, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur 125 pieds de profondeur.

ADAMS, P. W.—Taxe de 1880, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Célestine, Union et Français, désignée comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1026; le dit lot No. 7 mesure 34 pieds de face à la rue Célestine sur 154 pieds de profondeur.

ALABAMA, R. R. R.—Taxe de 1880, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Célestine et Genie, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 1028; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 125 pieds de profondeur.

AINSWORTH, MARTIN L.— Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désignée comme partie du lot No. 13 de l'Ilet No. 1711; le dit lot No. 1711 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.— Taxe de 1880, montant à 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désignée comme l'Ilet No. 1922; le dit Ilet No. 1922 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.— Taxe de 1880, montant à 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désignée comme l'Ilet No. 1797; le dit Ilet No. 1797 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AMMANT, HENRY — Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Trésor et Abondance, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1930 mesure 180 pieds de face à la rue St. Bernard sur 138 pieds de profondeur.

ACHMANN, J.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme trois lots faisant face au Chemin de Gentilly sur une profondeur vers le lac.

ARMANT, HENRY — Taxe de 1880, montant à 60c

Un certain lot de terre, (triangle) ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Chemin de Gentilly et No 6, désigné comme un lot de terre (triangle) dans l'Ilet No. 2325.

ADAMS, Mme M. P.— Taxe de 1880, montant à $1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Flood, Dalles Caffin, les rues Chartres et Royale, désignées comme deux lots de terre dans l'Ilet No. 113.

ASSACTE, PIERRE— Taxe de 1880, montant à $4 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désignés comme lots Nos. 2 et 14 de l'Ilet No. 241; le dit lot No. 2 et 14 mesurent 25 pieds de face à la rue Dauphine traversant à la rue Bourgogne sur 119 pieds de profondeur.

ADAMS, WM. H.— Taxe de 1880, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Remparts, St. Claude, Andry et Egana, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 337; le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la Remparts sur 138 pieds de profondeur.

ALAND, Z.— Taxe de 1880, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Josephine et Célestina, désignée comme une portion de terre dans l'Ilet No. 935; la dite portion de terre mesure 361 pieds de face à la rue Indépendance sur 88 pieds de profondeur.

ALEINA, JOS— Taxe de 1880, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 597; le dit lot No. 8 mesure 16 pieds de face à la rue Antonia sur 138 pieds de profondeur.

ACKER, Mme PETER—Taxe de 1880, montant à 63 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, St. Antoine, Villeré et Antonia, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 597; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 64 pieds de profondeur.

ALLEN, GEORGE — Taxe de 1880, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 597; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

ARSENE, L— Taxe de 1880, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prosper, Chalmette, Chalbos, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 740; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Prosper sur 128 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP — Taxe de 1880, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Marigny et la rue Champs Elysées, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1210; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 128 pieds de profondeur.

ANDREAN Vve J.— Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Français, Force et Vertue, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1208; la dite portion de terre mesure 128 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

ALEXANDRE, LOUIS—Taxe de 1880, montant à $5 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Josephine et Bagatelle, désignée comme partie du lot No. 13 de l'Ilet No. 910; la dite partie du lot No. 13 forme l'encoignure des rues St. Antoine et Célestine et mesure 16 pieds de face à la rue St. Antoine sur 125 pieds de profondeur.

ANDERSON, LIGEY—Taxe de 1880, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Josephine et Bagatelle, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 910, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur 125 pieds de profondeur.

ADAMS, P. W.—Taxe de 1880, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Célestine, Union et Français, désignée comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1026; le dit lot No. 7 mesure 34 pieds de face à la rue Célestine sur 154 pieds de profondeur.

ALABAMA, R. R. R.—Taxe de 1880, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Célestine et Genie, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 1028; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 125 pieds de profondeur.

AINSWORTH, MARTIN L.— Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désignée comme lot No. 13 de l'Ilet No. 1711; le dit lot No. 1711 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.— Taxe de 1880, montant à 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désigné comme l'Ilet No. 1922; le dit Ilet No. 1922 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.— Taxe de 1880, montant à 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désigné comme l'Ilet No. 1797; le dit Ilet No. 1797 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AMMANT, HENRY — Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Trésor et Abondance, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1930; la dite portion de terre mesure 361 pieds de face à la rue Indépendance sur 138 pieds de profondeur.

ACHMANN, J.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme trois lots faisant face au Chemin de Gentilly sur une profondeur vers le lac.

ARMANT, HENRY — Taxe de 1880, montant à 60c

Un certain lot de terre, (triangle) ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Chemin de Gentilly et No 6, désigné comme un lot de terre (triangle) dans l'Ilet No. 2325.

ADAMS, Mme M. P.— Taxe de 1880, montant à $1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Flood, Dalles Caffin, les rues Chartres et Royale, désignées comme deux lots de terre dans l'Ilet No. 113.

ASSACTE, PIERRE— Taxe de 1880, montant à $4 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désignés comme lots Nos. 2 et 14 de l'Ilet No. 241; le dit lot No. 2 et 14 mesurent 25 pieds de face à la rue Dauphine traversant à la rue Bourgogne sur 119 pieds de profondeur.

ADAMS, WM. H.— Taxe de 1880, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Remparts, St. Claude, Andry et Egana, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 337; le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la Remparts sur 138 pieds de profondeur.

ALAND, Z.— Taxe de 1880, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Josephine et Célestina, désignée comme une portion de terre dans l'Ilet No. 935; la dite portion de terre mesure 361 pieds de face à la rue Indépendance sur 88 pieds de profondeur.

ALEINA, JOS— Taxe de 1880, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 597; le dit lot No. 8 mesure 16 pieds de face à la rue Antonia sur 138 pieds de profondeur.

ANDRIEUX, JAS. H.—Taxe de 1880, montant à $5 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre sur le Chemin de Gentilly, la dite portion de terre mesure 40 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 3042 pieds vers le lac.

ALDIGE AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à $2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hanover, Chartres, Delaronde et Mourose, désigné comme lot No 6 de l'Ilet No. 73; le dit lot No. 6 mesure 241 pieds de face à la rue Hanover sur 162 pieds de profondeur.

ALDWIN, Veuve MICHAEL—Taxe de 1880, montant à $3 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Tremhert, Washington et Marais, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 516; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Villeré sur 100 pieds de profondeur.

ADOLPHE, CAMON J.—Taxe de 1880, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 1207; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 126 pieds de profondeur.

ADOLPHE, CANON J.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Antonia, St. Antoine et Urquhart, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 599, le dit lot No. 24 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur.

ADOLPHE CANON J.—Taxe de 1880, montant à 80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Mandeville, Marigny, Chalmette et Prosper, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 746, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 124 pieds de profondeur.

ARNOLD, JACOB—Taxe de 1880, montant à $5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Lapeyrouse, Laharpe et Derbigny, désigné comme lot No 13 de l'Ilet No. 757, le dit lot No. 13 mesure 22 pieds de face à la rue Claiborne sur 106 pieds de profondeur.

ALPHONSE, A.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard et Londres et les rues Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1033; la dite portion de l'Ilet No. 1033 mesure 16 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur 76 pieds de profondeur.

AMBROISE, N.—Taxe de 1880, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Loi et Magistrat, désigné comme une portion de l'Ilet No. 1372 la dite portion de l'Ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

ANTOINE, A.—Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1372; la dite portion de l'Ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

ANTOINE, A.—Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Villeré et Urquhart, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1372; la dite portion de l'Ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

ARDELL, Vve JNO. W. — Taxe de 1880, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1372; la dite portion de l'Ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

ASSOCIATION FOR RELIEF OF JEWISH—Taxe de 1880, montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lesage, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1520; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Lesage sur 130 pieds de profondeur.

ALONZO, Mme THOS. ET R. ORIOL— Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hope, Bagatelle, Union et Dauphine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1546; la dite portion de l'Ilet No. 1546 mesure 64 pieds de face à la rue Hope sur 128 pieds profondeur.

ANTOINE, CHARLES—Taxe de 1880, montant à 5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Indépendance, Promenade Florida et Industrie, désigné comme l'Ilet No. 1611.

AUGUSTIN, OMER—Taxe de 1880, montant à $5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Antonia et Robertson, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 6 3 et 6 3 4, le dit lot No. 2 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Antonia sur 86 pieds 1 pouce de profondeur.

ARDELL, Vve JNO. W.— Taxe de 1880, montant à $3 00

le troisième district de la ville de la Nouvelle-

St. Bernard, Antonia, Robertson, désignée comme lot No. 2 de l'Ilet No. 6 3 et 6 3 4 le dit lot No. 2 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Antonia sur 86 pieds 1 pouce de profondeur.

Claiborne sur 86 pieds 1 pouce de profondeur.

ADDOPHE, JOSEPH C. Taxe de

montant à .....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Chalmette et Prosper, désignée comme lot No. 15 de l'Ilet No. 746 le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

ARNOLD, JACOB—Taxe de 1880, montant à $5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Lapeyrouse, Laharpe et Derbigny, désigné comme lot No 13 de l'Ilet No. 757, le dit lot No. 13 mesure 22 pieds de face à la rue Claiborne sur 106 pieds de profondeur.

ALPHONSE, A.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Villeré et Robertson, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1033; la dite portion de l'Ilet No. 1033 mesure 16 pieds de face à la rue St. Bernard sur 76 pieds de profondeur.

AMBROISE, N.—Taxe de 1880, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1372 la dite portion de l'Ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

ANTOINE, A.—Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Villeré et Urquhart, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1372; la dite portion de l'Ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

ASSOCIATION FOR RELIEF OF JEWISH—Taxe de 1880, montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lesage, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1520; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Lesage sur 130 pieds de profondeur.

ALONZO, Mme THOS. ET R. ORIOL— Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hope, Bagatelle, Union et Dauphine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1546; la dite portion de l'Ilet No. 1546 mesure 64 pieds de face à la rue Hope sur 128 pieds profondeur.

ANTOINE, CHARLES—Taxe de 1880, montant à 5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Indépendance, Promenade Florida et Industrie, désigné comme l'Ilet No. 1611.

AUGUSTIN, OMER—Taxe de 1880, montant à $5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Antonia et Robertson, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 6 3 et 6 3 4, le dit lot No. 2 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Antonia sur 86 pieds 1 pouce de profondeur.

ADDOPHE, CANON J.—Taxe de 1880, montant à $5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 1207; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 126 pieds de profondeur.

ADOLPHE, CANON J.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Mandeville, Espagne, Ferre et Forte, désigné comme une portion de l'Ilet No. 1176.

AUGUSTE, Mme CONSTANCE— Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Bernard, Nouvelle-Orléans, Célestine et Génie désignée comme une portion de l'Ilet No. 1631; la dite portion de l'Ilet No. 1631 mesure 96 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 118 pieds d'un côté sur 156 pieds de l'autre côté.

AUGUSTE, ROSE V.—Taxe de 1880, montant à $3 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Dubreuil et Galvez, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 1040; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur.

AUJAN, E.—Taxe de 1880, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Général et Libéral, désigné comme lot No. 1056; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 126 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.—Taxe de 1880, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Général et Libéral, désigné comme lot No. 1056; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 126 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.—Taxe de 1880, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Mandeville, Espagne, Ferre et Forte, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1175; le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Mandeville, Marigny, Chalmette et Prosper, désignée comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1175; le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Forte et St. Antoine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1176 mesure 64 pieds de face à la rue Libéral sur 128 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.—Taxe de 1880, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Marigny et St. Claude, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1176 mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

BACHELIER, W. F.—Taxe de 1880, montant à $7 20

Cinq certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Miro, Columbus, Kerlerec et Tanit désignés comme 5 lots de l'Ilet No. 1198, les dits lots formant l'encoignure des rues Miro et Columbus et mesurent 150 pieds de face à la rue Miro sur 94 pieds de profondeur.

BARBAZON JEAN—Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Lafayette, Gamory et Port, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de l'Ilet No. 1264 mesure 30 pieds de face à la rue Bernard sur 120 pieds de profondeur.

BAUDRAIN, Veuve J.—Taxe de 1880, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Mandeville, Espagne, Ferre et Forte, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1175; le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

BARBAZON JEAN—Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Lafayette, Gamory et Port, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de l'Ilet No. 1264 mesure 30 pieds de face à la rue Bernard sur 120 pieds de profondeur.

BARBAZON JEAN—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Lafayette, Gamory et Port, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de l'Ilet No. 1264 mesure 30 pieds de face à la rue Bernard sur 120 pieds de profondeur.

BARBAZON JEAN—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Lafayette, Gamory et Port, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de l'Ilet No. 1264 mesure 30 pieds de face à la rue Bernard sur 120 pieds de profondeur.

BARBAZON JEAN—Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Lafayette, Gamory et Port, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de l'Ilet No. 1264 mesure 30 pieds de face à la rue Bernard sur 120 pieds de profondeur.

BARBAZON JEAN—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernard, Lafayette, Gamory et Port, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1264; la dite portion de l'Ilet No. 1264 mesure 30 pieds de face à la rue Bernard sur 120 p